

## **La Formation documentaire en Belgique**

texte de la communication de Bernard Pochet et Paul Thirion  
à Paris le 19 février 1999

### **Introduction**

Lorsque nous avons été invités à décrire la situation de la formation à l'information en Belgique, il nous est apparu que plusieurs aspects devaient être traités. Aussi, nous proposons-nous de faire au travers de cette communication, d'une part une rapide analyse de la situation belge, principalement francophone, en ce qui concerne les bibliothèques et la formation documentaire et d'autre part, une description du groupe dont nous faisons partie, le Groupe Formation des Utilisateurs récemment transformé en groupe EDUDOC. Au cours de cette description nous tracerons rapidement les éléments importants de dix années d'activités mais nous ferons surtout état d'un projet qui risque de particulièrement nous mobiliser dans les mois et les années à venir.

### **La situation belge**

#### La situation des bibliothèques en Belgique

La situation des bibliothèques en Belgique est à l'image de la situation économique et politique du pays, bien différente au Nord (en Flandre) et au Sud (la Wallonie) du pays. La Belgique est un état fédéral qui se voit de plus en plus dépouillé de ses compétences fédérales au profit des régions et communautés. Ainsi, dans le domaine des bibliothèques, il existe une association nationale de bibliothécaires, l'Association Belge de Documentation (ABD), dont il faut bien reconnaître qu'elle est surtout représentée et active au Sud du pays et que son influence dans le Nord est très limitée et la Conférence nationale des Bibliothécaires en chef des Universités, dépendante du Fond national de la recherche scientifique (FNRS), et dont la seule activité est le maintien en vie du Catalogue collectif belge des monographies (CCB) et du catalogue collectif national des périodiques (Antilope).

En Flandre existe le Mededelingenblad van de Vlaamse Vereniging voor Bibliotheek-, Archief- en Documentatiewezen (VVBAD), une association très active qui regroupe les bibliothèques publiques, les bibliothèques scientifiques et privées et les bibliothèques de tous les niveaux d'enseignement (y compris l'enseignement universitaire). Le VVBAD, tout en restant un organe indépendant du pouvoir politique, est financé par la région flamande et est devenu l'organe fédérateur de toutes les bibliothèques en Flandre. Il compte actuellement 1200 membres et dispose d'un secrétariat permanent. Il a officiellement pour rôle de constituer un forum pour tous les bibliothécaires néerlandophones. Il organise des séminaires, des conférences et des formations et publie des monographies, des annuaires et différents périodiques ("INFO", "Bib-SCOOP", etc.). Le VVBAD est membre des principales associations internationales.

En communauté française (Bruxelles et Wallonie), la situation est beaucoup plus dispersée. Il n'existe aucun organe fédérateur qui puisse rassembler l'ensemble des bibliothèques, mais coexistent, à côté de l'ABD, plusieurs associations partiellement concurrentes, réunissant chacune quelques dizaines voire centaines de bibliothèques.

L'Association belges des Bibliothécaires d'Expression française (ABBEF) et l'Association professionnelle des Bibliothécaires Documentalistes (APBD) concentrent l'essentiel de leurs activités autour des bibliothèques publiques. La Fédération interdiocésaine des Bibliothécaires et Bibliothèques catholiques (FIBBC) a de son côté un public spécifique de bibliothécaires de l'enseignement catholique et des bibliothèques publiques catholiques.

Enfin, Prodoc-edu, une association récemment créée autour de quelques membres de notre groupe, réunit des bibliothécaires de l'enseignement supérieur non universitaire. Cette dernière s'intéresse largement à la place de la bibliothèque et plus largement, de l'information, dans l'enseignement.

Seules les bibliothèques publiques dépendent d'un pouvoir organisateur unique, le gouvernement de la Communauté française. Les bibliothèques universitaires dépendent chacune de leur institution universitaire et les bibliothèques des autres niveaux d'enseignement sont liées directement aux pouvoirs organisateurs locaux.

Contrairement à la France, il n'existe donc pas, en Communauté française en tout cas, d'autorité supérieure qui puisse imposer voire impulser et soutenir une réelle politique en faveur de la formation à l'information scientifique et technique. Une association comme la notre a donc d'autant plus de raison d'être.

Il faut cependant souligner que le Conseil Interuniversitaire Francophone (CIUF) dont le rôle est principalement de fédérer les 9 institutions universitaires francophone, a mis sur pied, il y a bientôt vingt ans, une Commission permanente des bibliothécaires en chef des institutions universitaires francophones. C'est cette commission qui est à l'origine des Ateliers Francophones pour la Formation Documentaire (AFFD) organisés à Gembloux en octobre 1997, en collaboration avec les bibliothèques du Nord de la France.

### L'enquête sur l'état de la formation documentaire en Belgique

Durant le premier trimestre 1995, le Groupe Formation des Utilisateurs a mené une vaste enquête sur la situation de la formation documentaire en Belgique. Elle faisait suite à une première enquête plus sommaire, qui s'était déroulée en 1991 et s'attachait uniquement aux aspects techniques de l'accès à l'information. L'étude de 1995 a été organisée, non seulement pour évaluer l'état de la formation documentaire en Belgique, mais également pour repérer des expériences de formation intéressantes et signaler notre présence et nos activités auprès des bibliothèques belges. Elle a fait l'objet d'une communication au congrès de l'ABCDEF d'octobre 1995 à l'Université Laval.

Les objectifs principaux de cette enquête étaient d'une part de déterminer la situation de la formation des utilisateurs dans la bibliothèque et dans l'établissement, et d'autre part, la place qu'y occupent les aspects pédagogiques.

Le questionnaire a été adressé, en janvier 1995, à 1 200 bibliothèques (universitaires, d'enseignement supérieur, publiques, d'entreprises, d'institutions, etc.) réparties sur l'ensemble du territoire belge. L'analyse statistique des 218 réponses recueillies montre que les facteurs suivant sont liés à l'organisation d'une formation : taille de la bibliothèque, degré élevé d'informatisation ou appartenance à une institution d'enseignement.

Nous avons alors constaté que 41,7 % des bibliothèques de l'échantillon organisaient une formation. Ces formations étaient surtout le fait des bibliothèques universitaires (68,4 % d'entre elles) et, plus largement, des bibliothèques d'enseignement (82,4 % des bibliothèques qui organisaient des formations, étaient issues des milieux d'enseignement). Ces chiffres ne peuvent cependant pas être généralisés à l'ensemble des bibliothèques belges car il est probable que ce sont les bibliothèques les plus sensibilisées à la formation documentaire qui ont prioritairement répondu à notre questionnaire.

De même, les bibliothèques les plus grandes se distinguaient nettement des autres : 71,4 % d'entre elles organisent une formation, alors que la moyenne de l'échantillon était de 41,7 %.

Le public qui fréquente une bibliothèque de taille limitée, non informatisée et hors du milieu enseignant, a donc statistiquement peu de chance d'y bénéficier d'une formation.

Il y a par ailleurs une importante dichotomie entre les aspects techniques et les aspects intellectuels de la formation. Nous avons constaté, tant au niveau des objectifs déclarés qu'au niveau des contenus, que les aspects techniques sont largement privilégiés et que cette différence est d'autant plus grande que la taille de la bibliothèque est importante. On apprend sur quel bouton pousser mais on n'apprend pas pourquoi utiliser tel outil plutôt que tel autre, ni comment organiser ses concepts de manière à poser une question qui ait du sens, ni encore comment, une fois l'information repérée, intégrer celle-ci dans ses propres connaissances.

Nous avons cependant pu relever qu'un certain nombre d'initiatives de formation à contenus plus méthodologiques existaient, même si elles constituaient l'exception. Ceci nous a amené à considérer que l'essentiel de l'effort de notre groupe devrait désormais porter sur ces composantes méthodologiques de la formation documentaire.

L'intégration de la formation documentaire dans le cursus des étudiants, de même que les synergies entre bibliothécaires et personnel enseignant paraissent largement insuffisantes. Enfin, alors que l'enseignement assisté par ordinateur était déjà un outil largement reconnu et développé par ailleurs, nous avons constaté qu'à l'époque, une seule bibliothèque de l'échantillon déclarait l'utiliser comme outil de formation.

D'une manière générale, nous avons conclu que la Belgique offrait des démarches de formation intéressantes mais que beaucoup de progrès restaient à faire, tant sur le plan de la mise en place d'outils d'information des utilisateurs, spécialement dans les petites bibliothèques, que sur le plan de la formation, particulièrement méthodologique et de l'intégration de celle-ci dans le cursus. Plusieurs éléments nous poussent à croire que depuis cette enquête, la situation a évolué positivement dans les bibliothèques belges, aussi bien en ce qui concerne l'intégration de la formation qu'en matière d'outils de formation. Peut-être en partie grâce au travail du Groupe, la formation documentaire commence à être largement reconnue et de plus en plus d'initiatives nouvelles se développent, allant bien au-delà de la simple formation technique. Pour confirmer cette impression, une nouvelle enquête avec la même rigueur méthodologique serait cependant nécessaire.

### **Le Groupe**

Le Groupe EDUDOC qui s'appelait jusqu'au 28 janvier dernier: Groupe Formation des Utilisateurs, est un groupe de travail créé en 1989 à l'Université de Liège par plusieurs membres de l'Association Belge de Documentation (ABD). Ces derniers ont su rassembler,

au bon moment, des professionnels du monde de la documentation et des bibliothèques pour réfléchir sur l'important problème de la formation documentaire des étudiants et, plus largement, des utilisateurs.

Les objectifs du groupe sont depuis le début de se constituer en groupe de réflexion et d'observation de la formation documentaire en Belgique et à l'étranger et d'être une structure de pression et d'information auprès de tous les intervenants du monde de l'enseignement.

Dans ses premières activités, le groupe a essentiellement axé sa recherche sur les aspects techniques de la prise d'information, par l'analyse des formations existant dans les bibliothèques et centres de documentation. Ces réflexions se sont poursuivies, mais aujourd'hui, le groupe s'attache plus particulièrement à observer les aspects pédagogiques de cette formation et son degré d'intégration dans la formation globale.

Le groupe a développé son activité dans de multiples directions. Il a ainsi organisé 4 ou 5 réunions de travail par an, des colloques et conférences qui ont généralement fait l'objet de publications. Depuis 1995, le Groupe a développé une présence soutenue sur Internet avec une liste de discussion électronique et un site consacré entièrement à la formation documentaire. Il a, en 1995, comme nous l'avons décrit plus haut, réalisé une large enquête sur l'état de la formation documentaire en Belgique et a participé à des travaux et congrès internationaux dont le congrès de l'ABCDEF sur la formation documentaire à l'Université Laval (Québec) en octobre 1995, les Ateliers Annuels sur la Formation Documentaire à l'Université de Montréal en mai 1997 et les Ateliers Francophones pour la Formation Documentaire organisés à Gembloux les 13, 14 et 15 octobre de la même année.

### **Les Ateliers Francophones pour la Formation Documentaire**

Depuis mars 1995, les membres de la Commission permanente des bibliothécaires en chef des institutions universitaires francophones et les directeurs des bibliothèques universitaires du Nord de la France se sont rencontrés à plusieurs reprises afin de mettre en place des axes de coopération entre les bibliothèques francophones belges et les bibliothèques du Nord de la France. Les "Ateliers Francophones sur la Formation Documentaire" constituent une des concrétisations de cette coopération. Les 13 et 14 octobre 1997 dix professionnels des bibliothèques, cinq belges et cinq français, mandatés par leur institution, ont réuni leurs énergies pour un travail intensif en ateliers sur la formation documentaire. Celui-ci a été suivi, le 15 octobre, par un colloque ouvert à tous qui a rassemblé une centaine de personnes autour de la problématique de la formation documentaire. Les résultats des ateliers y ont été présentés.

Ces ateliers ont été à la base d'un ensemble de réflexions et travaux, tant en France qu'en Belgique francophone. Les conclusions de ces ateliers sont intéressantes à plus d'un titre. Basées sur le constat que, par delà les différences de nos contextes respectifs, nos préoccupations étaient similaires, des lignes de forces communes ont pu être relevées et nous avons observé que des actions parallèles voire même communes pouvaient être élaborées.

Ces conclusions ont essentiellement porté sur les moyens et les stratégies à mettre en oeuvre pour généraliser la formation documentaire, et même la rendre obligatoire.

Au niveau des objectifs

Nous avons tout d'abord insisté sur l'impérieuse nécessité de définir un réel projet pédagogique avec l'ensemble des partenaires : bibliothécaires, enseignants, étudiants. Nous avons également constaté que deux moments du curriculum des étudiants étaient à privilégier pour y inscrire une formation documentaire : l'entrée dans le monde universitaire (premier cycle) pour une formation initiale de base et le moment où l'étudiant entre dans une spécialisation disciplinaire, pour une formation approfondie. A ces deux moments, il nous est apparu que, par delà nos différences, des plates-formes communes d'objectifs pédagogiques pouvaient être élaborées, ces objectifs devant bien entendu être contextualisés en fonction des besoins et spécificités locales.

#### Au niveau des moyens et des outils.

Nous avons constaté le manque de moyens didactiques et l'importance qu'il y aurait à mettre en place un système de repérage et de mise en commun de moyens : recherche d'outils de formation déjà développés par d'autres ou commercialisés, mais aussi développement en partenariat de nouveaux moyens.

#### Au niveau du développement de l'échange entre responsables d'actions de formation

Une autre conclusion de ces ateliers a été de considérer que le développement d'espaces d'échange était important pour favoriser la mise en place d'actions de formation. Espace d'échange entre bibliothécaires et enseignants, afin de favoriser la mise en place d'une réflexion commune et d'un véritable partenariat ; Espace d'échange aussi entre bibliothécaires, à travers par exemple la liste de discussion EDUDOC, les différents WWW centrés sur la formation documentaire et ses outils, des séminaires et ateliers comme les AFFD, etc..

#### Au niveau du développement de "stratégies de reconnaissance"

Les participants aux AFFD ont également considéré qu'il était essentiel de mettre en place une véritable stratégie active de reconnaissance vis-à-vis du corps enseignant et des décideurs afin de convaincre que : la bibliothèque et la documentation jouent un rôle fondamental au niveau de l'enseignement et que leur exploitation intelligente par des étudiants formés peut avoir une réelle influence sur la réussite académique.

Cinq axes stratégiques ont ainsi été définis : l'évaluation statistique et qualitative de l'impact de la formation documentaire ; le marketing par une politique de "séduction" et de présence au sein de l'institution ; la mise en place de stratégies de contamination par proximité par la mise au point d'un travail avec un ou deux enseignants choisis ; la légitimation par l'implication de personnes reconnues et ayant autorité dans l'institution ; et l'officialisation par une décision politique ou institutionnelle qui inscrit la formation documentaire dans un texte officiel.

Enfin, il était clair que ces conclusions demandaient et généraient une triple modification des habitudes : des étudiants qui doivent intégrer l'exploitation des ressources de la bibliothèque dans leur stratégies d'apprentissage ; des enseignants qui ont à transformer leur didactique et considérer la bibliothèque comme un véritable instrument de formation en synergie avec leurs cours ; et des bibliothécaires qui ont à prendre conscience de leur rôle de formateur.

Cette dernière conclusion suppose la nécessité d'une réelle formation des formateurs et c'est ce qui a amené les participants aux ateliers à faire la proposition finale suivante :

- que s'organise et se gère un projet transfrontalier de formation de formateurs des usagers ;
- qui soit à la fois didactique et pratique ;
- sous forme modulaire, par stages ou ateliers ;
- avec la création de boîtes à outils pour les formateurs ;
- dans un délai rapproché (avant la fin de l'année 1998).

Pour de nombreuses raisons que nous ne développerons pas ici, il n'a pas été possible de concrétiser ce projet dans le délai souhaité, mais les derniers développements, tant en France qu'en Belgique, nous rassurent largement quant à la poursuite de ces objectifs.

### **Présence sur Internet**

Notre présence sur Internet d'une part par notre site Web et d'autre part avec notre liste de discussion électronique EDUDOC constitue également un facteur important pour la diffusion de nos travaux et de nos réflexions. Il apparaît cependant que notre audience est d'avantage située par delà nos frontières que sur notre seul territoire national. La liste de discussion EDUDOC, comme le site Web ou la participation aux AAFD et aux AFFD reflètent ainsi la volonté du groupe d'élargir la discussion à l'ensemble de la francophonie.

Depuis 1995, le groupe a donc développé un site Web (<http://recoda.fsagx.ac.be/edudoc>), hébergé à Gembloux en Belgique. Il contient des informations sur ses objectifs et ses activités, une large bibliographie, des liens vers d'autres sites et divers textes (dont les résultats de l'enquête de 1995, les résultats des AFFD ou la présentation en français d'Into-Info).

Le groupe a également lancé en 1995 la liste de discussion électronique francophone EDUDOC ([EDUDOC@lists.ulg.ac.be](mailto:EDUDOC@lists.ulg.ac.be)), hébergée par l'Université de Liège. Celle-ci compte actuellement 600 membres (dont plus de la moitié de français, 80 belges et une cinquantaine de canadiens mais aussi des suisses américains, portugais, luxembourgeois, roumains, danois, finlandais ou suédois).

EDUDOC est une liste non modérée qui a pour objectif de devenir un forum de rencontre et d'échange ouvert à toute personne intéressée d'une façon ou d'une autre par la formation documentaire. Cette liste entend être un espace privilégié de partage d'expériences, d'outils pédagogiques (manuels de cours, programmes, logiciels, etc.), de questions et réponses, de réflexions théoriques et pratiques, de références bibliographiques, d'informations sur des conférences ou congrès et finalement de tout ce que chacun souhaiterait y apporter et qui concerne la formation documentaire au sens large. Après quelques années de fonctionnement de cette liste, force est de constater que ses participants se positionnent plus en terme de demande que d'offre. Le nombre de réactions directes que nous recevons à chaque fois que nous postons un message sur la liste montre combien les personnes intéressées par la formation documentaire semblent avides d'informations et d'aides à la réflexion. Par contre, bien peu paraissent estimer avoir de leur côté des informations suffisamment intéressantes à offrir aux autres participants.

### **Dix ans après**

Nous avons acquis la conviction que dans le domaine de l'accès à l'information scientifique et technique, la formation documentaire est un moyen indispensable pour rendre les individus capables de prendre réellement en charge leur besoin d'information et d'y apporter toute la réflexion et l'attitude critique nécessaires. Par là, la formation documentaire constitue un facteur important dans le cadre de la lutte contre l'échec.

En dix ans d'activités, d'observation et de réflexion, nous avons porté un regard plus particulier à quelques aspects de l'accès à l'information dont la collaboration entre bibliothécaires et enseignants, l'amont et l'aval de la recherche documentaire, l'utilisation de l'apprentissage par problème pour favoriser l'accès à la documentation, l'adaptation des outils documentaires, l'analyse des besoins et les études d'impact.

### La collaboration entre le bibliothécaire et les enseignants

Au regard de la littérature internationale, cet aspect est probablement le moins original de notre réflexion. On peut en effet en trouver de nombreux exemples et descriptions dans la littérature. Pourtant, il a largement animé nos débats au cours de ces dix années, sans doute parce qu'il constitue une position inhabituelle et vraisemblablement nouvelle dans le milieu des bibliothèques belges, habituées à être périphériques par rapport au processus d'enseignement.

### L'amont et l'aval de la recherche documentaire

Outre ce qui touche directement la formation à la recherche documentaire proprement dite, nos préoccupations ont toujours débordé vers l'amont et l'aval de cette démarche de manière à s'intégrer dans un projet pédagogique global d'accès à l'information. Selon nous, ce n'est qu'en s'appuyant sur ces deux pôles que la formation documentaire acquière du relief et prend réellement sens. Nous insistons donc sur l'étude et l'amélioration des comportements de l'utilisateur AVANT sa recherche (prendre conscience de son besoin d'information, le formuler, le traduire en question documentaire, comprendre la dynamique de l'espace documentaire scientifique, choisir de manière pertinente les outils qui permettront d'apporter une réponse, ..) et APRES celle-ci (comprendre, critiquer et évaluer l'information reçue pour voir dans quelle mesure elle répond à ses besoins, l'utiliser, la gérer et l'exploiter pour développer sa propre connaissance).

### L'utilisation de l'apprentissage par problème pour favoriser l'accès à la documentation

L'apprentissage par problème (PBL) est une pratique didactique originale, largement répandue dans les Facultés de médecine américaines, qui se base sur la résolution de problèmes originaux pour développer l'apprentissage de manière constructiviste. Les activités des étudiants se déroulent en groupes ou individuellement et, contrairement à l'apprentissage traditionnel, les étudiants n'apprennent pas les sciences dites de base (biologie, physiologie, ...) de manière isolée, séparée et abstraite pendant les premières années avant de ne rencontrer des cas cliniques qu'en fin d'étude seulement. Au contraire, dès les premières années, les étudiants apprennent en se confrontant à des cas cliniques réels ou simulés, mais ayant toute leur complexité. C'est à partir de ces cas que les étudiants vont retourner alors vers la physiologie ou la neurobiologie. Cette didactique ne prévoit qu'une douzaine d'heures de travail encadré par semaine, le reste du temps étant consacré à la recherche d'information, à la lecture et à l'étude, souvent en bibliothèque. Le but de cette didactique est clairement

"d'apprendre à apprendre". Une méthodologie appropriée aide l'étudiant à organiser son propre apprentissage en percevant les manques, à structurer son ignorance pour se donner les moyens de la combattre en étant acteur de sa propre formation.

### L'adaptation des outils documentaires

Avec l'arrivée et l'extension d'Internet, les OPAC se sont progressivement transformés en OPAI (avec "I" comme Information). L'accès au catalogue est désormais intégré à d'autres ressources. Cet OPAI est une interface unique pour accéder à différentes sources documentaires, catalogues de différentes bibliothèques, bases de données bibliographiques les plus diverses, moteurs de recherche et liens vers des documents primaires.

Avec l'apparition de ces nouveaux outils de recherche qui donnent une illusion de simplification de l'accès à l'information nous observons la difficulté de nos utilisateurs à distinguer l'OPAC de leur bibliothèque et celui d'autres bibliothèques parfois distantes de plusieurs milliers de kilomètres et dont les documents primaires sont difficilement accessibles. Pouvons-nous par ailleurs garantir qu'ils fassent la différence entre ces OPAC et les bases de données bibliographiques, les répertoires les plus divers ou les moteurs de recherche ? Sont-ils conscients que ces "systèmes" utilisent des langages documentaires et des langages de commande spécifiques, qu'ils ont des points d'attaque de l'information différents et qu'il faut par conséquent adapter sa stratégie de recherche en fonction de l'outil.

La confusion entre sources documentaires, la simplification parfois excessive des langages de commande, l'abondance d'informations obligent les professionnels de l'information à repenser leur rôle d'intermédiaire et à améliorer les outils qu'ils proposent. Il est clair que si le temps consacré à rendre les outils documentaires davantage utilisables pour l'utilisateur final était plus important, il faudrait en consacrer moins à leur expliquer la façon des les utiliser. La formation documentaire touche là à un autre aspect : l'intervention à visée pédagogique au moment même du développement de telles interfaces.

### L'analyse des besoins des étudiants pour l'élaboration des formations documentaires

Afin d'être réellement efficaces, les objectifs choisis pour la formation documentaire doivent être issus d'une analyse en profondeur des besoins des destinataires. Faute de ce travail initial, la formation risquerait de se trouver en porte-à-faux par rapport aux besoins réels et de voir son efficacité réduite. De plus, cette analyse des besoins constitue une occasion de repenser le projet pédagogique de l'institution et de revoir la place qu'y occupe l'accès à l'information. Pour mener cette analyse des besoins, nous avons travaillé à une méthodologie qui intègre une pluralité de regards complémentaires : celui des étudiants, du personnel de la bibliothèque, des enseignants et de l'institution scolaire, ainsi que celui des professionnels de la discipline.

### L'étude de l'impact des formations documentaires

Si nous voulons convaincre les décideurs de généraliser des actions de formation documentaire, nous estimons fondamental que soit vérifiée l'efficacité de celle-ci par rapport à la réussite scolaire d'une part, mais également par rapport à la réussite professionnelle. Or, il faut constater, en francophonie en tout cas, que de telles études font actuellement cruellement défaut. Ne sont généralement cités que les travaux de Coulon à Paris VIII portant sur les étudiants de premier cycle. Quant à nous, une étude menée à l'Université de Liège montre, malgré des effectifs limités, une amélioration significative du niveau de réussite au



travail de fin d'étude d'étudiants en psychologie de plus de 6 points sur 100 (t de student = -0,83 ; p=0,034). Bien entendu, d'autres études doivent être menées de manière à conforter ces premiers résultats.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une méthodologie d'évaluation d'impact aisée à mettre en place par tous les responsables de formation documentaire et qui permette des comparaisons.

## **Nos projets**

Après ces dix années de fonctionnement, la masse des informations rassemblées et l'expérience acquise par le Groupe lui donnent la possibilité de dépasser le cadre de l'analyse et de la réflexion. Une nécessité d'action s'impose et c'est pourquoi le Groupe Formation des Utilisateurs a été dissous et remplacé ce 28 janvier par une Association sans But Lucratif (ASBL) indépendante baptisée "groupe EDUDOC". Différentes personnalités du monde de l'enseignement ou des bibliothèques ont accepté de soutenir le développement de cette initiative en devenant membres fondateurs de l'ASBL. Nous comptons parmi ceux-ci 3 professeurs d'université, titulaires de chaire en éducation, des représentants de 5 associations de bibliothécaires, le secrétaire permanent du Conseil interuniversitaire francophone, la directrice générale de la culture au ministère de la Communauté française, un représentant de la fédération de l'enseignement supérieur catholique, plusieurs directeurs de l'enseignement supérieur non universitaire et des enseignants et des bibliothécaires des différents réseaux et niveaux de l'enseignement supérieur.

Le but principal de cette opération était de permettre la création d'une structure permanente d'appui et de recherche : le CeRFIST (Centre de Recherche et de Formation à l'Information Scientifique et Technique), conçu sur le modèle des URFIST françaises. Malheureusement dans notre cas, l'initiative ne vient pas directement des pouvoirs publics et il faudra encore convaincre pour obtenir les budgets nécessaires au fonctionnement de cet outil.

Le CeRFIST aura pour mission de favoriser toutes les activités de formation documentaire en travaillant sur 3 axes principaux :

- la formation de formateurs
- le développement d'aides à la formation
- la mise en place de mesures d'impact

### La formation de formateurs

A l'attention des formateurs, bibliothécaires et spécialistes de l'information, le CeRFIST devra proposer des modules de formation tant pédagogiques que méthodologiques ayant, par exemple, les contenus suivants :

- éléments de didactique appliquée à la formation documentaire ;
- élaboration d'un plan de formation documentaire ;
- connaissance des différents outils de formation ;
- élaboration d'outils de formation (Internet, vidéo, multimédia, etc.) ;
- mesure de l'efficacité d'une formation et techniques d'évaluation ;
- exercices pratiques et mise en situation.

### Le développement d'aides à la formation

Il s'agit ici d'aides à l'organisation de formations documentaires et à l'élaboration de manuels et d'outils de formation documentaire. Il n'est en effet pas possible de proposer des formations documentaires sans outils de formation (transparents, démonstrations, exercices didactiques, etc.), ni de proposer des autoformations sans supports adaptés. Le CeRFIST aura pour mission de :

- constituer une banque de ressources d'outils de formation existant ;
- produire des outils de base et des outils spécifiques aux disciplines (avec la participation de spécialistes) ;
- aider à la production de matériels didactiques par son expertise et par l'apport de moyens techniques (informatique, mise en page, édition, diffusion) ;
- aider à la définition d'objectifs de formation, à l'élaboration de synopsis de cours et à la mise en place de formations documentaires et de systèmes d'évaluation.

#### La mise en place de mesures d'impact

Afin de multiplier les activités de formation documentaire et de mettre en évidence leur importance, dans un souci de lutte contre l'échec, le CeRFIST devra aussi mesurer l'efficacité des formations documentaires :

- dans la formation des étudiants ;
- dans la formation continue des diplômés ;
- dans la vie professionnelle des diplômés.

Le CeRFIST s'attachera à coordonner des plans d'évaluation de programmes de formation documentaire au sein de l'enseignement supérieur et universitaire. Les résultats seront rassemblés et publiés à l'attention des décideurs et des enseignants ainsi que des professionnels de l'information.

Il nous reste à espérer, et nous terminerons notre exposé par là, que le nouveau groupe EDUDOC trouvera les moyens, financiers de ses ambitions. Les soutiens et encouragements que nous avons déjà reçus nous permettent d'espérer une concrétisation dans un futur proche.

Nous en profitons d'ailleurs pour faire appel à des collaborations auprès de toutes les personnes présentes aujourd'hui.